

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Comprendre et savoir identifier le harcèlement moral / sexuel et les agissements sexistes dans mon environnement professionnel

Objectifs de la formation :

- × Maîtriser le dispositif légal en vigueur : code pénal + code du travail.
- × Discerner les différentes formes de violences abordées.
- × Posséder les éléments de compréhension qui permettent d'identifier le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes, leurs prémisses, les situations pouvant y mener, les mécanismes en jeu, leurs conséquences.
- × Qualifier l'impact des violences abordées sur la personne victime (santé physique et psychique, engagement professionnel) et les nombreuses conséquences pour l'entreprise et sa performance.
- × Conscientiser l'ampleur de ces phénomènes au travail.
- × Comprendre les résistances sociétales et culturelles autour des sujets abordés.
- × Réagir de la façon la plus appropriée face à une situation
- × Orienter une personne victime vers les ressources adéquates

Public concerné et pré requis :

Public : A l'attention de l'ensemble des salariés : direction, managers, collaborateurs. Toute personne en charge des problématiques liées au harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail et notamment le référent CSE et entreprise.

Modalités techniques et pédagogiques

- La formation est réalisée à l'aide de support formateur (vidéoprojecteur, documentation, exercices...).
- Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur.

Suivi et évaluation

- Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.
- Questions / Réponses tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité et de fin stage

Modalités de déroulement

L'action de formation d'une journée dure 7h00, soit deux demi-journées de 3h30.
Format visio : 2 demi-journées de 3h30 séparée d'environ 15 jours

Programme :

Partie 1. Comprendre les définitions et acquérir le cadre légal

Partie #1. Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la partie 1, l'apprenant pourra :

- Maîtriser le dispositif légal en vigueur : code pénal + code du travail.
- Discerner les différentes formes de violences abordées.

Partie #1. Compétences visées :

- Qualifier le harcèlement moral.
- Dissocier conflit et harcèlement.
- Qualifier le harcèlement sexuel.
- Discerner le harcèlement sexuel des agressions sexuelles.
- Qualifier les agissements sexistes.
- Maîtriser la limite entre séduction et harcèlement sexuel.
- Comprendre la notion de consentement.
- Connaître les sanctions disciplinaires et pénales encourues.

Partie 2. Savoir identifier et dépister dans mon environnement professionnel

Partie #2. Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la partie 2, l'apprenant pourra :

- Posséder les éléments de compréhension qui permettent d'identifier le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes, leurs prémisses, les situations pouvant y mener, les mécanismes en jeu, leurs conséquences.

Partie #2. Compétences visées :

- Comprendre que ces agissements restent souvent invisibles
- Identifier les facteurs de risques liés à l'organisation du travail
- Connaître le comportement des personnes victimes
- Connaître le fonctionnement et stratégies des personnes auteures
- Conscientiser le rôle du collectif de travail dans les phénomènes de harcèlement

Partie 3. Prendre conscience des conséquences pour la personne victime et pour l'entreprise

Partie #3. Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la partie 3, l'apprenant pourra :

- Qualifier l'impact des violences abordées sur la personne victime (santé physique et psychique, engagement professionnel) et les nombreuses conséquences pour l'entreprise et sa performance.

La formation un jeu d'enfant !

Programme suite :

Partie #3. Compétences visées :

- Qualifier les conséquences sur la santé de la personne victime : émotionnelle, psychique, somatique
- Comprendre les impacts sur l'engagement professionnel et le travail de la personne victime
- Evaluer les conséquences pour les collègues de la personne victime
- Comprendre les conséquences pour l'entreprise

Partie 4. Prendre conscience de l'état des lieux et comprendre l'origine historique de ces phénomènes

Partie #4. Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la partie 4, l'apprenant pourra :

- Conscientiser l'ampleur de ces phénomènes au travail.
- Comprendre les résistances sociétales et culturelles autour des sujets abordés.

Partie #4. Compétences visées :

- Connaître les chiffres du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail
- Connaître les origines historiques du modèle patriarcal
- Comprendre les évolutions du droit des femmes

Partie 5. Savoir faire face à une situation et orienter une personne victime

Partie #5. Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la partie 5, l'apprenant pourra :

- Réagir de la façon la plus appropriée face à une situation
- Orienter une personne victime vers les ressources adéquates

Partie #5. Compétences visées :

- Réagir de façon appropriée (comportement et posture)
- Orienter vers les ressources internes
- Orienter vers les ressources externes